

## Résumé de l'entente et du plan d'action pour le Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) Brampton (Ontario)

État au 10 décembre 2024

<b>Cibles globales de logements autorisés (3 ans)</b>	<b>16 650</b>
Logements attendus sans le FACL (base de référence)	13 500
Logements avec soutien du FACL (financement incitatif du FACL)	3 150
Projection des logements sur 10 ans de la municipalité	24 100

<b>Cibles de logements permis avec répartition</b>	<b>Cible totale</b>	<b>Année 1 Prévision</b>	<b>Année 1 Progression</b>
Cible de croissance de l'offre de logements	<b>16 650</b>	<b>4 700</b>	<b>5 666</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Immeubles collectifs situés à proximité des transports en commun rapides</li> </ul>	6 475	<i>Remarque : Il n'y a pas de prévisions annuelles pour les divers types de logements.</i>	1 135
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logements du chaînon manquant</li> </ul>	7 275		4 230
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres immeubles collectifs</li> </ul>	875		0
Logements abordables	1 665		3 951

### Calendrier de financement du FACL et notes explicatives :

L'enveloppe de financement totale pour les bénéficiaires du FACL est fondée sur le nombre de logements bénéficiant du financement du FACL, comme il est décrit à la section 10 du Document de référence préalable à la demande. Les avances sont versées chaque année, sous réserve du respect des modalités de l'entente au titre du FACL.

Total du financement admissible	114 540 500 \$
Montant de l'avance annuelle	28 635 125 \$

Certaines dates de l'initiative et des jalons de Brampton ont été prolongées en raison des défis en matière de dotation et des améliorations et essais technologiques.

La SCHL a examiné le premier rapport annuel de Brampton et a déterminé que la Ville respecte ses engagements aux termes de l'entente au titre du FACL. La deuxième avance sera versée en entier.

## Résumé des initiatives et des jalons

### Initiative 1 : Programmes d'incitatifs pour le logement abordable

Encourager l'aménagement de logements abordables au moyen de nouveaux incitatifs et accroître le soutien à des solutions novatrices.

- Un nouveau programme incitatif favorisant le logement offrira un soutien financier pour les logements abordables destinés à la location et les logements abordables pour propriétaires-occupants.
- Le programme actuel Housing Catalyst Capital Project, à Brampton, sera élargi afin de financer des projets pilotes d'immeubles de chambres individuelles, d'accession à la propriété abordable, de logements intercalaires abordables et de logement polyvalent.

Initiative	Date d'échéance	État
	20 juin 2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Housing Catalyst Project : Choix des projets pilotes et lancement	12 septembre 2022	Terminé
Housing Catalyst Project : Ébauche des conventions de contribution	3 juin 2024	Terminé
Housing Catalyst Project : Surveillance et évaluation des possibilités d'expansion	17 décembre 2024	Terminé
Housing Catalyst Project : Promotion des possibilités d'expansion	20 juin 2024	Terminé
Programme incitatif axé sur le logement : Recherche et analyse	1 <sup>er</sup> novembre 2023	Terminé
Programme incitatif de logement : Élaboration d'un plan de mise en œuvre et de gouvernance	1 <sup>er</sup> août 2024	Terminé
Programme incitatif de logement : Élaboration d'un programme de suivi et d'un plan de marketing	1 <sup>er</sup> août 2024	Terminé
Programme incitatif de logement : Ébauche du programme incitatif	31 mai 2024	Terminé
Programme incitatif de logement : Lancement du programme	13 décembre 2024	En bonne voie

### Initiative 2 : Zonage inclusif

Élaborer un cadre de zonage inclusif pour accroître la quantité de logements abordables et locatifs à proximité du transport en commun rapide.

- Un nouveau cadre stratégique établira des seuils minimaux de logements et des niveaux d'abordabilité pour les ensembles situés à proximité des stations de transport en commun.

- Le zonage inclusif permettra de produire plus de logements abordables pour les propriétaires, de logements locatifs et de logements abordables à long terme que ne le ferait le marché à lui seul.

Initiative	Date d'échéance	État
	13 décembre 2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Finalisation du cadre de la politique	30 mars 2025	En bonne voie
Ébauche du programme de mise en œuvre	1 <sup>er</sup> août 2025	Non commencé
Finalisation du programme de mise en œuvre	13 décembre 2025	Non commencé

### **Initiative 3 : Exploiter le potentiel de croissance grâce au transport en commun rapide**

Améliorer le transport en commun rapide le long des principaux corridors afin de favoriser l'aménagement axé sur le transport en commun.

- La fréquence du service d'autobus rapides sera augmentée, et la Ville fera progresser la planification et la conception d'une nouvelle ligne d'autobus rapides.
- Ces investissements donneront lieu à des immeubles de moyenne hauteur plus élevés (jusqu'à 12 étages) et des densités accrues.

Initiative	Date d'échéance	État
	30 septembre 2026	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Calendriers du plan de Brampton	31 octobre 2023	Terminé
Finalisation du plan de Brampton	30 novembre 2023	Terminé
Mise en œuvre de l'investissement dans le transport en commun	30 septembre 2026	En bonne voie

### **Initiative 4 : Révision des normes relatives au stationnement**

Mettre à jour les politiques de stationnement afin de réduire les coûts de construction et de promouvoir l'abordabilité du logement.

- Une modification des règlements éliminera les exigences minimales en matière de stationnement dans les zones de densification tout en augmentant les services de transport en commun.
- Des exemptions ou des réductions relatives aux exigences en matière de stationnement seront envisagées pour les nouveaux aménagements au cas par cas.
- Une analyse de faisabilité se penchera sur les options de stationnement payant sur la rue. Elle sera suivie d'un programme pilote à petite échelle.

Initiative	Date d'échéance	État
	10 décembre 2026	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Retrait des exigences minimales de stationnement dans les zones de densification	1 <sup>er</sup> mars 2025	En bonne voie
Exemptions ou réductions des exigences en matière de stationnement	31 octobre 2024	Terminé
Analyse de faisabilité du programme de stationnement sur la rue	13 décembre 2025	En bonne voie
Mise en œuvre d'un programme pilote à petite échelle	10 décembre 2026	Non commencé

### Initiative 5 : Encourager l'ajout de logements accessoires individuels

Élimination des obstacles à la création de logements accessoires individuels.

- La Ville réduira et simplifiera les règles d'urbanisme, comme la superficie habitable maximale, dans le cadre d'un examen complet des règlements de zonage (voir l'initiative 7).
- Brampton publiera un outil en ligne, organisera un webinaire d'information et évaluera la faisabilité d'un nouveau programme de remise.

Initiative	Date d'échéance	État
	13 décembre 2024	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Formation des partenariats	30 novembre 2023	Terminé
Évaluation des règlements existants	30 novembre 2023	Terminé
Organisation d'une série de webinaires pour le public	13 décembre 2024	En bonne voie
Offre de ressources en ligne	13 décembre 2024	En bonne voie
Évaluation de la faisabilité d'un programme de remise	5 avril 2024	Terminé
Élaboration et mise en œuvre d'un programme de remise	6 septembre 2024	Terminé

### Initiative 6 : Encourager les logements de la catégorie du « chaînon manquant » dans les quartiers existants

Mettre à jour les règles d'urbanisme pour permettre les logements de la catégorie du « chaînon manquant » de plein droit.

- Les changements au règlement de zonage permettront d'aménager quatre unités par lot résidentiel dans les zones actuellement réservées aux maisons individuelles.
- Les changements au plan officiel permettront l'aménagement d'immeubles de quatre étages dans un rayon de 800 mètres des corridors de services de la ville

(voies de transport en commun locales dans les quartiers de Brampton qui sont reliées aux lignes de train léger sur rail et de bus rapides de la ville et les alimentent).

- La Ville publiera des lignes directrices en matière de conception.

Initiative	Date d'échéance	État
	1 <sup>er</sup> septembre 2026	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Cadre des politiques	5 mai 2023	Terminé
Permission des immeubles de quatre étages le long des corridors de service	30 novembre 2024	Terminé
Élaboration des lignes directrices en matière de conception	29 novembre 2024	En bonne voie
Élaboration d'un outil de modélisation financière	1 <sup>er</sup> octobre 2024	Terminé
Adoption du règlement de zonage permettant l'aménagement de quatre logements de plein droit le long des corridors de transport en commun	30 mars 2025	En bonne voie
Exploration des possibilités d'obtention de nouvelles autorisations de zonage pour l'aménagement de quatre logements de plein droit dans les secteurs piétonniers des corridors de transport en commun	1 <sup>er</sup> septembre 2026	Non commencé

### Initiative 7 : Zonage préalable dans les secteurs de croissance stratégique

Instauration d'un processus de zonage préalable pour soutenir la densification dans les zones de croissance stratégique, comme les centres urbains et les corridors de transport en commun rapide.

- Cette initiative permettra de s'assurer que les règlements nécessaires sont en place pour mettre en œuvre des ensembles résidentiels de forte densité et des aménagements à usage mixte dans les zones de densification désignées.
- Un examen complet des règlements de zonage comprendra des occasions d'établir des emplacements préalablement au zonage afin de permettre une approche de la planification davantage axée sur les formes (p. ex. axée sur la forme et l'envergure des bâtiments plutôt que sur les exigences fondées sur l'utilisation), suivi d'un programme pilote de zonage préalable au centre de Bram West.

Initiative	Date d'échéance	État
	1 <sup>er</sup> avril 2026	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Examen complet des règlements de zonage	1 <sup>er</sup> mars 2025	En bonne voie
Cadre préalable au zonage des principales stations de transport en commun	30 novembre 2024	En bonne voie
Programme pilote préalable au zonage	1 <sup>er</sup> avril 2026	Non commencé

## Initiative 8 : Planification de la capacité des infrastructures et des services

Évaluer les lacunes dans les infrastructures et déterminer les investissements prioritaires nécessaires pour mettre en œuvre l'offre de nouveaux logements.

- La Ville évaluera la capacité de prestation des services, déterminera les domaines prioritaires conformément aux cibles de croissance et présentera des recommandations stratégiques pour combler ces lacunes en coordination avec la région de Peel.

<b>Initiative</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>État</b>
	25 septembre 2026	En bonne voie
<b>Jalons</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>État</b>
Analyse et évaluation	27 décembre 2024	En bonne voie
Détermination des besoins prioritaires	26 décembre 2025	Non commencé
Recommandations en matière de politiques	25 septembre 2026	Non commencé